

VISITE ET ORIENTATION DE L'ANIMALERIE

Visiteur : _____

Date de la visite et orientation : _____

Responsable de la visite et orientation : _____

Animalerie visitée : _____

La personne responsable de la visite et orientation doit cocher et inscrire ses initiales vis-à-vis chaque point couvert lors de la visite ou inscrire S. O. (sans objet) au besoin.

(√) Initiale(s)

LE PERSONNEL		
Présentation du personnel		
Horaire de travail du personnel		
Support technique : s'adresser au responsable de l'animalerie		
ACCÈS		
Appareils photo et caméra interdits sans une autorisation du superviseur et du CPA		
Carte ou clé d'accès : non transférables, signaler immédiatement toute perte ou vol		
Heures où il faut se rapporter		
Emplacement des vestiaires : laisser les effets personnels à l'extérieur de l'animalerie		
Visiteur : interdit sans une autorisation du superviseur et doit être accompagné par une personne autorisée		
HYGIÈNE		
Utilisation de la douche obligatoire en quelle circonstance		
Lavage des mains obligatoire après chaque manipulation, entre les espèces, entre chaque salle d'hébergement et à la sortie		
Nettoyer les surfaces et l'équipement de travail utilisés		
Matériel entrant dans l'animalerie doit être désinfecté		

Circulation côté propre versus côté sale		
RÈGLEMENTS D'ANIMALERIE		
Port obligatoire de pantalon long et chaussures fermées		
Cheveux longs attachés		
Interdiction de porter des bijoux et d'utiliser des appareils audio personnels (iPod, MP3)		
Interdiction d'avoir et de consommer de la nourriture ou de la boisson dans l'animalerie		
Interdit de fumer et de mâcher de la gomme		
Exigences vestimentaires dans les lieux publics de l'établissement (ex. : vêtement d'animalerie interdit dans la cafétéria)		
EPI		
Port les vêtements d'animalerie disponibles		
Interdiction de porter l'EPI dans les aires communes de l'animalerie (exception lors de transport d'animaux)		
Exigences vestimentaires avec les primates non humains		
Exigences vestimentaires de base obligatoire en présence d'animaux		
Sarrau ou jaquette provenant des laboratoires interdits		
Comment mettre et enlever l'EPI		
Technique pour enlever les gants		
AFFICHAGE		
Identification des contenants : appartenance, nom du produit, conditions d'entreposage, expiration, initiale et date		
Ne pas utiliser les produits non identifiés; les rapporter au responsable de l'animalerie		
Affichage de l'EPI à revêtir sur les portes		
Affichage des risques sur les portes (pictogrammes)		
Affichage des personnes-ressources pour les protocoles sur les portes		

Affichage des risques sur les cages contaminées et l'équipement dédié		
Informations obligatoires sur les cartons de cages : nom du chercheur, le sexe des animaux et le nombre d'animaux dans la cage		
Système de pince de couleur sur les cages et localisation des pinces		
LOCAUX		
Emplacement des salles d'hébergement		
Emplacement des salles de procédures		
Emplacement des salles d'opération		
Emplacement des salles d'entreposage		
Emplacement des laveries propres et sales		
Réservation des salles de procédures		
CONDITIONS D'HÉBERGEMENT		
Température, éclairage, humidité et ventilation contrôlés (garder les portes fermées)		
Système d'abreuvement		
Nourriture disponible : irradiée, certifiée, moulée, etc.		
Type de cages disponibles		
Ouvrir les cages sous l'enceinte ou la hotte appropriée		
ÉQUIPEMENT		
Emplacement de l'équipement de protection individuelle		
Emplacement des bonbonnes de gaz vides et pleines		
Emplacement des balances		
Emplacement du matériel de transport		
Emplacement des équipements spéciaux : appareil anesthésique, centrifugeuse, électrocardiogramme, etc.		

Enceinte de biosécurité : différentes classes, protège le manipulateur et certaines aussi ce qui est manipulé, inefficace contre les produits chimiques gazeux		
Hotte de transfert : protège uniquement des poussières allergènes		
Hotte à flux laminaire : protège uniquement ce qui est manipulé		
Hotte chimique : protège le manipulateur contre les produits chimiques		
Fonctionnement des hottes chimiques, hotte de transfert, enceinte de biosécurité, hotte à flux laminaire		
Comment se positionner dans une hotte ou enceinte : travailler au centre, fenêtre abaissée au niveau des épaules		
Fonctionnement du système d'aspiration pour les anesthésies		
Emplacement et fonctionnement du F/air		
Matériel fourni de base pour l'expérimentation		
Ne rien entreposer directement sur le sol		
TRANSPORT D'ANIMAUX		
Sortie des animaux hors animalerie interdite sans une autorisation du CPA		
Mettre un drap sur les cages ou les supports contenant des cages qui n'ont pas de couvercle filtre		
Utiliser des chariots pour les petites cages		
Planifier le transport d'espèce à risque (PNH, animaux infectieux, etc.)		
GESTION DES DÉCHETS		
Disposition des carcasses et déchets biomédicaux		
Disposition des carcasses et déchets radioactifs		
Disposition des carcasses et déchets chimiques		
Disposition des déchets usuels		
Disposition du matériel coupant ou tranchant		
Emplacement des zones d'entreposage		

Emplacement des réfrigérateurs et congélateurs dédiés		
SANTÉ & SÉCURITÉ		
Emplacement des fiches signalétiques		
Emplacement des procédures spécifiques d'utilisation		
Emplacement du manuel de SST en animalerie		
Emplacement des sorties de secours		
Emplacement : des alarmes de feu/ des trousse de premiers soins/ des douches pour le corps et oculaires/ couverture ignifuge/ extincteurs		
Emplacement des trousse de déversement		
Emplacement et fonctionnement des rapports d'accidents		
Entreposer les objets lourds à portée de main et sur les espaces de rangement du bas		
Laisser les espaces de circulation libres		
Ne pas entreposer les produits chimiques en hauteur; pour éviter un déversement au visage		
Ne pas laisser ses surfaces de travail encombrées		
Ne pas toucher au téléphone, aux poignées de porte, aux boutons d'ascenseur, etc., avec des gants contaminés		
Procédure en cas de blessure impliquant un PNH (PNH, équipement souillé, matière biologique, etc.)		
Procédure de base en cas de blessure: premiers soins + aviser le superviseur + rapport d'accident		
Procédure d'évacuation		
Procédure en cas de déversement chimique ou radioactif		
Vaccination exigée selon les espèces		
AUTRES		
Ajustement du per diem lors de procédures terminales ou en fin de projet		
Différenciation des secteurs EOPS versus non EOPS		

Emplacement et fonctionnement du registre des drogues contrôlées		
Toujours s'assurer que les animaux ont accès à l'eau et la nourriture au retour en cage ou en remettant la cage dans le support		
Procédure pour des animaux en fuite		
Déclarer les animaux non utilisés		
Conservation des dossiers pour 1 an après le départ ou l'euthanasie de l'animal (spécifier lorsque des cartes de cages servent de dossier)		
Stérilisation du matériel		
Où trouver les PNF		
Site de la DSV		
CONTACT		
Indiquer la localisation des numéros d'urgence et des téléphones		
Quoi faire en cas d'urgence vétérinaire ou lors d'un problème avec le protocole		
Qui contacter pour des défaillances du bâtiment (ex. : égouts, eau, ventilation, etc.)		
Personne à contacter en cas de bris d'équipement ou en cas de matériel manquant		
Liste des secouristes de l'animalerie		
Qui contacter pour un avis ou un signalement		
Numéro à composer pour assistance médicale immédiate		
Numéro à composer pour urgence		

Je reconnais avoir pris connaissance et comprendre les informations reçues lors de la visite et orientation de l'animalerie et m'engage à respecter les procédures en place à chacune de mes présences :

X

Signature / date